



# CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 12 septembre 2024**

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal n° 7/2024 relatif à la réfection de la chape de deux cuves du réservoir de l'EIEVMV,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide**

- d'approuver la réfection de la chape des deux cuves du réservoir de l'EIEVMV,
- d'accorder un crédit de CHF 500'000.00 à l'EIEVMV pour la réalisation de ces travaux, respectivement CHF 173'000.00 pour Villars-Sainte-Croix,
- d'autoriser l'EIEVMV à conclure le financement nécessaire aux meilleures conditions du marché,
- d'imputer les charges d'amortissement et d'intérêts dans les comptes de fonctionnement de l'EIEVMV.

Information sur les durées obligatoires d'amortissements :

Le montant de CHF 500'000.00 est amorti sur une période de 60 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoires édictées par le manuel MCH2, dès l'année qui suit le début de l'utilisation.

Ainsi délibéré en séance du 12 septembre 2024.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard